



CHEF DE LA DIVISION DES ETUDES URBAINES

Profils et expériences professionnelles :

- Etre Architecte, Ingénieur, Urbaniste, ou être classé à l'échelle 20 au moins*, titulaire d'un diplôme supérieur, licence ou équivalent au moins ;
- Avoir une ancienneté de 4 ans au moins en tant que titulaire ou détaché à l'AUO ;
- Avoir occupé le poste de chef de service ;

Ou

- Etre classé à l'échelle 20 au moins*, occupant le poste de chef de service pendant 2 ans au moins et ayant 15 ans d'ancienneté effective au moins dans l'Administration dont 4 ans d'ancienneté au moins dans l'échelle précitée.
- Avoir une expérience professionnelle dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement et la planification urbaine et des études urbaines.

Compétences requises :

- Avoir des compétences techniques dans le domaine des études urbaines;
- Maîtrise des différentes procédures d'élaboration des documents d'urbanisme et de planification urbaine;
- Maîtrise de la réglementation régissant l'urbanisme, l'aménagement, la planification et la gestion urbaine ;
- Maîtrise des concepts d'urbanisme et d'aménagement
- Ayant élaboré ou participé à l'élaboration des documents d'urbanisme (SDAU, plans d'aménagement, plans de développement des agglomérations rurales...);
- Avoir des compétences managériales et relationnelles ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

Qualités personnelles :

- Disponibilité et mobilité dans le travail ;
- Savoir communiquer et négocier ;
- Sens du relationnel ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Capacité d'encadrement ;
- Capacité à gérer les conflits ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

* Conformément au classement prévu par le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine d'Oujda.



Activités et missions principales :

- Etablir un calendrier relatif au lancement des plans d'aménagement et de développement pour les communes non encore dotées de ces documents et de ceux devenant caducs, et d'un programme d'actions définissant les priorités,
- Définir les études urbaines à réaliser selon le besoin recensés,
- Assurer et surveiller la concertation avec tous les services extérieurs concernés,
- Assurer le suivi de réalisation des études urbaines soit en interne ou en externe,
- Participer à la planification des études à réaliser par le département ;
- Participer à la préparation, l'élaboration et le suivi de la réalisation des documents d'urbanisme dont les SDAU, les plans d'aménagement et les plans de développement ;
- Exploiter les résultats des études urbaines réalisées afin d'orienter les travaux de réflexion pour l'élaboration des plan d'aménagement et assurer la conformité de ces derniers par rapport aux résultats des études,
- Suivre la collecte et la centralisation des données et informations nécessaires à l'élaboration des plans d'aménagements et de développement,
- Etudier, examiner et élaborer les règlements relatifs aux plans d'aménagement et de développement,
- Assurer l'évaluation de mise en œuvre des documents d'urbanisme
- Veiller à l'application des processus relevant des activités de la division
- Assurer l'encadrement, la supervision et la coordination des équipes relevant de la division.

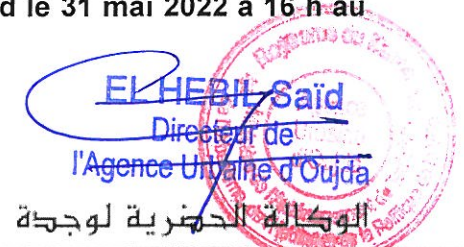
Dossier de candidature :

- Toute candidature sera accompagnée :
- D'une demande manuscrite;
- D'un curriculum vitae;
- D'une appréciation du responsable hiérarchique sur les compétences et les connaissances professionnelles, l'efficacité et le rendement ;
- D'une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour la prise en charge du Division et la compréhension des tâches y afférentes (2 à 3 pages) ;
- D'un plan d'action pour le court et moyen terme (2 à 3 pages) ;
- D'un engagement sur l'honneur signé par le candidat afin de veiller à la bonne moralité du fonctionnement et la gestion de la Division.

Les dossiers doivent être déposés sous pli fermé au plus tard le 31 mai 2022 à 16 h au service du personnel de l'Agence Urbaine d'Oujda. A

AGENCE URBAINE D'OUJDA

Bd. Thami Jéhal, Quartier Administratif - Oujda - Tél : 05 36 68 04 13 - Fax : 05 36 68 04 10
E-mail : aao@menara.ma - Web : www.aao.org.ma



شارع احماس العجلال، الحي الإداري، وجدة - الهاتف : 05 36 68 04 13 - الفاكس : 05 36 68 04 10
البريد الإلكتروني : aao@menara.ma - موقع ويب : www.aao.org.ma